



TERMES DE REFERENCE

Services techniques pour une formation dirigée aux acteurs locaux sur la Gestion des collectivités territoriales et la participation au Maroc »

- Titre de l'intervention: «Appui aux processus de participation démocratique au Maroc» N° 14-CO1-413.
- Financement: Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID).
- Budget global du programme : 2.500.000 €
- Gestionnaires du programme: Mouvement pour la Paix (MPDL), Oxfam Intermón (OI) et Espace Associatif (EA).
- Durée du programme : 4 ans.
- Durée services techniques: 30 jours de duration entre le 20 Mai 2016 et le 19 juin 2016.

I. Contexte

Le programme « Appui au processus de participation démocratique » d'une durée de 4 ans, est réalisé dans le cadre d'un consortium formé par Mouvement pour la Paix (MPDL) et Oxfam Intermón, en partenariat avec l'Espace Associatif et avec le financement de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID). Les objectifs du programme sont les suivants :

- **Objectif Général** : Soutenir le processus de bonne gouvernance démocratique à travers le développement des capacités des acteurs locaux et la mise en place de mécanismes de participation citoyenne qui garantissent l'égalité entre les hommes et les femmes.
- **Objectif Spécifique 1** : Favoriser la participation à travers la concertation et l'implication des différents acteurs dans la gestion des questions publiques locales.
- **Objectif Spécifique 2** : Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans les sphères publiques et privées au niveau local et national
- **Objectif Spécifique 3** : Améliorer les conditions de participation de la jeunesse dans la gestion des questions locales.
- **Objectif Spécifique 4** : Améliorer et renforcer la capacité d'incidence des organisations de la société civile pour les convertir en une force de proposition et de promotion de la démocratie participative au niveau local, national et international.

Le programme est mis en œuvre dans 31 Communes (8 urbaines et 23 rurales) des provinces de Larache, Oujda et Al-Hoceima. Les interventions prévues au niveau local et national sont menées dans 31 Communes (8 urbaines et 23 rurales) des provinces de Larache, Oujda et Al-Hoceima et sont mises en œuvre par six associations locales membres ou associées à l'Espace Associatif (deux dans chaque province d'intervention) : Bades et Association Forum des Femmes (AFFA) à Al-Hoceima ; Association de coopération pour le développement et la culture (ACODEC) et Ain Ghazal à Oujda, et ECODEL et Ligue Démocratique de Droits des Femmes (LDDFL) à Larache.

Actions du programme:

1. *Appui au processus de démocratie participative à travers le renforcement des capacités et la mise en place des mécanismes de dialogue et de concertation entre la société civile et les administrations locales.* contributions et propositions de la société civile dans le cadre de l'élaboration des lois organiques relatives à la participation. Campagnes d'incidence et plaidoyer sur la participation de la société civile. Actions concertées entre les administrations locales et la société civile. Renforcement de l'organisation de la communauté pour promouvoir l'égalité et la participation. Actions de formation et de renforcement des capacités dirigées aux acteurs locaux.



2. *Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, y compris la question de l'égalité et parité au niveau local:* mise en place des Commissions Parité et Egalité dans les communes des zones d'intervention. Mise en place des Agendas Locaux d'Egalité au sein des municipalités des zones d'intervention. Promouvoir la participation politique des femmes. Promouvoir une masculinité positive.
3. *Appui et promotion de la participation des associations de la jeunesse au niveau local et national:* formation, sensibilisation et appui aux associations de jeunes. Dialogue et actions de concertation entre les jeunes parlementaires et des associations de jeunes. Sessions au Parlement national et dans les conseils provinciaux.
4. *Stratégie d'incidence par rapport aux modèles de participation égalitaire et citoyenne:* diagnostic du processus de participation démocratique des citoyens et de la société civile. Actions de plaidoyer au niveau local, national et international. Création de baromètres de suivi de la participation citoyenne et de l'égalité. Coordination avec les dynamiques associatives existantes. Étude sur la mise en œuvre effective des articles prévus dans la Constitution en relation à la participation des citoyen/nes, de la société civile et de la jeunesse ainsi qu'à l'égalité entre les hommes et les femmes avec la participation du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) et des experts universitaires.

2. Les partenaires

- Le **Mouvement pour la Paix (MPDL)** est présent au Maroc depuis 1997. Il a réalisé un nombre important d'interventions dans différents secteurs, tels que l'amélioration des conditions socio-économiques de la population rurale, la défense et la promotion des droits humains avec un accent particulier sur les droits des femmes, l'appui et le renforcement des capacités de la société civile et des institutions locales, ainsi que la bonne gouvernance.
- **Oxfam Intermón (OI)** travaille depuis une vingtaine d'années avec les associations marocaines, soutenant toujours les femmes pour qu'elles deviennent les vraies actrices du changement vers une société plus égalitaire. Oxfam promeut leur participation politique, sociale et économique et lutte contre toute forme de violence basée sur le genre.
- **L'Espace Associatif (EA)** est un réseau d'associations créé en 1996. Actuellement, plus de 60 associations membres de l'EA sont actives dans les domaines des droits humains, droits des femmes, droits culturels, droits des enfants, droits des personnes handicapées, ainsi que dans la défense de l'environnement. Par ailleurs, 25 de ses membres (personnes physiques) sont parmi les acteurs économiques et sociaux les plus actifs et influents au Maroc. L'Espace se définit comme une organisation dont le but stratégique est le développement démocratique.

3. Intitulé du module, organisation, bénéficiaires, durée et lieux de la formation

Dans ce cadre les associations Bades à Al-Hoceima, Association de Coopération pour le développement et la culture (ACODEC) à Oujda et ECODEL à Larache) comptent organiser un atelier de formation portant sur «**La Gestion des collectivités territoriales au Maroc et la participation démocratie**» comme détaillé ci après. L'Espace Associatif est mandaté par ces partenaires associatifs locaux précités pour chapeauter le processus de sélection du prestataire à qui sera confié la réalisation de la dite formation sur les trois sites.

Un total de 93 personnes relevant des collectivités territoriales (1 élu/élue, 1 fonctionnaire) et des associations locales (1 membre par association) partenaires du programme dans les trois provinces réparti comme suit :

Ville	Total	Date prévue
- Al Hoceima	- 30	-
- Larache	- 30	-
- Oujda	- 33	- 1 et 2 juin 2016
Total	- 93	-

La formation aura lieu successivement et / ou simultanément à Al Hoceima, Larache et Oujda. La durée globale de la consultation est étalée sur 30 jours entre le 15 Mai e 2016 et le 15 Juin 2016. Il s'agit en fait de jours de travail selon le descriptif ci-dessous :

- 6 jours de formation : 2 jours par site (Oujda, Larache et Al Hoceima) ;

Espace Associatif -55, Rue Melouiya, Appt.I, Agdal, |-Rabat, Maroc
Tel +212.53.777.4341 Fax +212.53.777.41.83
Web: <http://www.espace-associatif.ma>



- 3 jours pour la préparation et la rédaction du rapport de déroulement et d'évaluation (un seul rapport global pour chaque province et comparatif).

4. Objectifs et résultats attendus de la formation :

Cette formation dirigée aux acteurs locaux sur La Gestion des collectivités territoriales au Maroc et la participation démocratie s'inscrit dans le cadre de l'Objectif Spécifique 1 : «Favoriser la participation à travers la concertation et l'implication des différents acteurs dans la gestion des questions publiques locales ». Elle doit à contribuer à la réalisation du Résultat R.1.2. «Amélioration des capacités des acteurs locaux en matière de démocratie participative et les mécanismes locaux existants et les bonnes pratiques sont reproduites».

L'objectif de l'activité est le renforcement des capacités des acteurs locaux des communes (3 par commune ; 1 élu/élue, 1 fonctionnaire et 1 membre associatif) sur La Gestion des collectivités territoriales au Maroc et la participation démocratie à partir des lois organiques des collectivités, avec une approche participative. Il est également important de promouvoir le dialogue et la communication entre les acteurs de chaque commune, l'échange des idées et des expériences, ainsi que la création des synergies entre les différents acteurs.

5. Méthodologie de la formation :

Le consultant/ la consultante est appelé/e à prendre en considération les points suivants :

- La méthodologie à adopter doit être participative et interactive,
- Alternner des présentations en plénière et des travaux de groupe pour mieux mobiliser l'expérience des participant(e)s et faciliter une meilleure appropriation,
- Faire recours aux techniques d'animation les plus adaptées au module de formation et à les diversifier pour créer, maintenir et animer la dynamique du groupe:
 - Brainstorming
 - Des supports audiovisuels (photos, vidéos...)
 - Ateliers, jeux de rôle, travaux de groupe et exercices d'application, questions...

6. Mission du prestataire

Le/la prestataire est tenu/e de définir clairement les différentes étapes de sa mission pour la réalisation des actions prévues. Il doit veiller à ce que ces actions tiennent compte des résultats du programme ainsi que de ses objectifs. D'une manière globale, la mission du/de la prestataire doit se dérouler dans le respect du schéma indicatif suivant :

- La **méthodologie de travail** à utiliser doit être présentée dans l'offre technique qui devra contenir des informations précises sur les outils de travail –modules, autres matériaux pour les formations, modèle de rapport, etc.- de la part du/de la prestataire. Les actions à réaliser doivent être exécutées à partir d'une approche participative. L'approche genre doit être incorporée dans toutes les actions prévues.
- **Phase préparatoire:** au cours de cette étape, le prestataire procédera, sur la base des échanges avec les commanditaires de la prestation, au cadrage de la mission et à l'élaboration du planning de sa réalisation tout en précisant : Les résultats et les livrables : L'organisation des travaux prévus (moyens, équipe,...etc.) ; Le planning détaillé des travaux prévus, présentant les différentes tâches, les délais et les ressources affectées ; la proposition du module de formation ; la présentation et la validation du module avec les partenaires (commanditaires).
- **Phase de terrain :** au cours de cette étape, le prestataire procédera à la réalisation des formations (deux jours par province selon les dates fixées, plus un jour de préparation et échange avec chaque partenaire au niveau de chaque province avant la formation) avec le module proposé. Le prestataire devra collecter toute l'information nécessaire pour la réalisation du rapport final : présentations Power Point, photos, listes de participants/es, conclusions, leçons tirées,



etc. Dans la phase de terrain (préparation et exécution des actions), le/la prestataire aura un appui des « associations locales partenaires » dans chaque province. (BADES, ACODEC, ECODEL) ; les 93 acteurs locaux (élus/élues, fonctionnaires, membres associatifs) seront choisis et mobilisés par les associations partenaires.

- **Phase d'analyse** : au cours de cette étape, le prestataire procédera à la compilation de toute l'information dans le rapport final, ainsi qu'à la validation avec les partenaires du projet.

7. Profil souhaité :

Le consultant/la consultant doit justifier de :

- Une formation universitaire de haut niveau en sciences sociales ; communication, journalisme ou autres domaines en relation avec la prestation demandée,
- Une expérience pertinente, d'au moins 5 ans, en matière de renforcement des capacités des collectivités territoriales et des acteurs associatifs, ,
- Formation complémentaire et/ou expérience dans l'animation des formations sur le cadre juridiques, la gestion des collectivités territoriales, la bonne gouvernance locale et la participation démocratique
- Justifier de la maîtrise des techniques d'animation participatives,
- Avoir de bonnes capacités de communication et d'animation,
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction en Arabe et Français ;
- Connaissance du site de déroulement et de la langue locale.

8. Livrables:

Le prestataire est appelé(e) à livrer les documents suivants :

- Remettre au préalable la documentation relative au module en forma électronique (le plan et le programme de la formation, le support de formation, présentation en PPT, dossier photos de chaque formation) et après la formation une copie des listes de participants/es (désagrégées par institution, commune, sexe, tranche d'âge, etc.),
- Les outils d'évaluation de la formation à remplir et remplies par les bénéficiaires,
- Rapport du cycle de formation, déroulement de la formation, le programme, les points abordés, la participation(en français),
- Un rapport de synthèse (en français) incluant l'évaluation finale, les problèmes, les incidents critiques, les solutions proposées, ainsi que les recommandations et les suggestions, conclusions, leçons tirées, proposition des actions pour avancer dans la formation des participants/es (proposition d'activités dans le cadre du programme et/ou hors du programme) ; proposition des actions pour augmenter la durabilité du programme.
- Le **module de formation** (document pour une formation de 2 jours ; en langue arabe et en langue française) concernant la gestion des collectivités territoriales et la participation au Maroc .
- Les livrables finaux doivent être remis selon les conditions suivantes (En français : 6 exemplaires de toute la documentation (y compris le module de formation) en papier et 1 sur fichier électronique + En arabe : seulement le modules de formation (4 exemplaires en papier et 1 sur fichier électronique).

9. Equipe de travail

Le/la prestataire doit réaliser son travail en coordination avec le commanditaire de la prestation (MPDL, IO et EA) ainsi qu'avec les partenaires locaux définis dans chaque zone d'intervention pour la phase de terrain. Il doit disposer d'équipes multidisciplinaires et doit compter avec des capacités et des ressources humaines suffisantes pour, si nécessaire, envoyer trois



équipes différentes en même temps dans les trois provinces durant la phase de terrain. Il est important de prendre en considération l'équité de genre dans la composition des équipes de travail.

10. Logistique

Le transport, logement et restauration des équipes de travail du prestataire des services dans le cadre de cette mission seront pris en charge par le/la prestataire des services techniques. La restauration des participants aux formations, le transport des bénéficiaires et les matériaux des formations (impression des dossiers, matériaux de bureau, etc.) seront fournis pour le projet avec l'appui des équipes de travail et des associations partenaires sur le terrain. Chaque association partenaire (BADES, ACODEC, ECODEL) mettra à disposition une salle pour la réalisation de la formation (installations des associations partenaires et/ou des institutions locales).

D'autre part, le/la prestataire des services techniques recevra un appui dans le cadre de la phase de terrain pour l'organisation des ateliers participatifs de la part des partenaires du consortium (MPDL, IO et EA) et des associations partenaires du programme dans les zones d'intervention.

11. Suivi de la consultation

Le suivi de la consultation sera fait par le coordinateur général (MPDL) et le coordinateur national (EA) du projet. Par ailleurs, des associations partenaires de chaque zone d'intervention et Oxfam Intermon valident la méthodologie et le module, ainsi que la présentation du rapport final.

12. Calendrier de travail

Les activités prévues commenceront à partir de la signature du contrat courant le mois de mai et finiront 30 jours après. Les actions prévues seront réalisées selon le calendrier suivant :

13. Cadre normatif qui doit être considéré dans la prestation.

La prestation doit respecter les principes et les valeurs suivants :

- Confidentialité des informations recueillies pendant la prestation.
- Tous les documents produits pendant la prestation seront la propriété des commanditaires.
- Respect des droits, libertés, égalité des personnes et des acteurs concernés par la prestation.
- Respect des spécificités culturelles des zones d'intervention.

14. Budget & paiement des services

Ils seront faits 3 paiements au prestataire des services (et elles seront élaborées 3 factures, une facture pour chaque paiement):

- 1) Premier paiement : 33,33% (12.000 Dh.) après l'envoi du module.
- 2) Deuxième paiement : 33,33% (12.000 Dh.) après la réalisation de toutes les formations sur le terrain.
- 3) Troisième paiement : 33,33% (12.000 Dh.) après l'élaboration et la présentation du rapport final

9. Évaluation des offerts

Les offerts seront évalués par les 6 partenaires du projet qui participent dans l'activité (MPDL, OI, EA, BADES, ECODEL, ACODEC) selon les critères suivants :

- Qualité de l'offert technique : 30%.



- Expérience de l'équipe du travail dans la thématique : 35%.
- Expérience des formateurs/formatrices et connaissance du contexte : 35%.

1. Dossier à remettre pour la proposition : date limite avant le 23 Mai 2016.

Les demandeurs sont censés d'envoyer les documents suivants afin d'être éligibles pour cet appel :

1. Une présentation d'une page du/de la soumissionnaire.
2. Le CV de la personne en charge de coordonner et de diriger les travaux prévus dans l'appel d'offres.
3. Les profils des équipes de travail (CV des formateurs/formatrices pour les formations sur le terrain dans chaque.
4. Note méthodologique 5 à 6 pages.
5. Liste des expériences de travail liées au développement, à la participation démocratique et la bonne gouvernance, et à la prestation des formations similaires.
6. Les propositions doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Les offres de service complètes devront être transmises par E mail à : a.elghazi@espace-associatif.ma; recrut@espace-associatif.ma; avant le 22 mai 2016.